

ACCORD

Agir
ENSEMBLE
pour être compétitif

ACCORD
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine

Mémoire du créneau éolien
ACCORD déposé dans le cadre des
audiences publiques sur les projets de parcs
éoliens de Gros-Morne et de Montagne Sèche

Au commissaire du BAPE

Octobre 2008



LA FORCE DES RÉGIONS

Québec

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU CRÉNEAU ÉOLIEN ACCORD	1
2. LE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN AU QUÉBEC	2
3. LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ÉOLIENNE DANS LA RÉGION DE LA GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE	4
4. LE PREMIER APPEL D'OFFRES DE 1000 MW D'ÉNERGIE ÉOLIENNE ET LES PARCS ÉOLIENS DE MONTAGNE SÈCHE ET DE GROS MORNE	6
5. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN DANS LA RÉGION DE LA GASPÉSIE ET DES ILES-DE-LA-MADELEINE	8
<i>a) Consolidation des usines de composantes d'éoliennes et de la filière éolienne développée en Gaspésie</i>	8
<i>b) Retombées économiques liées à la préparation et la construction de ces parcs éoliens</i>	9
<i>c) Création d'emplois et consolidation du programme de maintenance éolienne du groupe Collegia de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine</i>	9
6. RECOMMANDATIONS	9

1. PRÉSENTATION DU CRÉNEAU ÉOLIEN ACCORD

Avec le Plan de relance de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine annoncé en 1999, le gouvernement favorisait le développement de certains secteurs d'activités économiques, notamment l'éolien, par le biais de l'adoption de politiques fiscales spécifiques à la région.

Par la suite, dans le cadre du Rendez-vous national des Régions qui a eu en novembre 2002, le Québec a lancé sa stratégie gouvernementale de développement économique des régions par le biais de créneaux d'excellence, ACCORD. Le concept des créneaux d'excellence est inspiré notamment des grappes et des pôles de compétitivité en France, les districts industriels et technologiques en Italie et d'autres initiatives analogues au Royaume-Uni, en Autriche et en Finlande. ACCORD est un projet provincial de coopération entre trois partenaires principaux : les régions du Québec, le gouvernement du Québec et la Société générale de financement. Il vise le développement de créneaux d'excellence basés sur les acquis économiques ou les ressources naturelles de chaque région. Le projet ACCORD favorise le regroupement de gens d'affaires et d'entrepreneurs afin de stimuler l'implantation de filières industrielles spécifiques.

Parallèlement, la région Gaspésie – les Îles, misait grandement sur l'industrie du vent pour favoriser le développement de la région. Hydro-Québec lui a d'ailleurs octroyé, au sein de son premier appel d'offres, des obligations de contenu régional, ce qui offrait à la région cette longueur d'avance tant souhaitée. Cette décision vient concrétiser la notion de créneau d'excellence éolien, et, avec ces outils en mains, le succès de la filière éolienne dépend dorénavant des efforts déployés par les intervenants régionaux.

Tout était en place pour que l'éolien soit retenu comme le créneau d'excellence de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ainsi, en juin 2007, le gouvernement du Québec et les intervenants de la région ont signé une entente de mise en œuvre pour le développement de ce créneau. Tous se sont donc mobilisés afin de faire de la Gaspésie un leader québécois et un chef de file à l'échelle nationale et mondiale en matière d'énergie éolienne. Un comité de créneau éolien constitué d'entreprises du secteur (AAT, Constructions LFG, Éocycle, Hydrep, Le Groupe Ohméga, LM Glasfiber, Fabrication Delta) et de partenaires institutionnels (MDEIE, MTQ, MRNF, DEC, MELS, Emploi-Québec, TechnoCentre éolien, CRE-GIM et un représentant des Îles-de-la-Madeleine) siège afin de mettre en place les conditions favorables à l'implantation d'une filière éolienne compétitive dans la région.

C'est par le biais du TechnoCentre éolien, qui s'était vu confier la réalisation du plan d'action ACCORD, qu'en avril 2008, est embauchée la coordonnatrice du créneau éolien qui pilote la mise en œuvre des projets issus du plan d'action du créneau éolien ACCORD. Plusieurs projets ont été mis en place ou sont en cours de réalisation en Gaspésie par le créneau éolien, en lien avec le plan d'action dont s'est doté le comité de créneau, notamment :

- la mise en œuvre du Centre CORUS et l'accréditation de ce dernier à titre de Centre collégial de transfert technologique (CCTT) ;
- la réalisation d'une étude sur le transport des composantes d'éoliennes sur le territoire ;
- la diffusion d'un répertoire des entreprises gaspésiennes détenant de l'expertise dans l'installation de parcs éoliens ;
- la mise sur pied d'un comité de veille pour les besoins de main d'œuvre en éolien ;
- la mise sur pied d'un réseau Innovation, regroupant 5 entreprises du secteur et les encadrant dans le cadre du développement de meilleures pratiques d'affaires et d'innovation.

2. LE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN AU QUÉBEC ¹

L'éolien est une forme d'énergie renouvelable dont le niveau d'émission de gaz à effet de serre est très limité. Le potentiel éolien théorique du Québec est considérable compte tenu de l'immensité du territoire. Le Québec a l'avantage de bénéficier d'une énergie de base abondante et modulable, l'énergie hydroélectrique, qu'il peut coupler à l'énergie éolienne pour répondre à ses besoins par l'intermédiaire d'un réseau fiable et équilibré. L'énergie éolienne s'avère ainsi un excellent complément à l'hydroélectricité. L'intérêt pour cette forme d'énergie a été encore plus marqué par les recherches de solutions alternatives à la Centrale de Suroît, qui doit être alimentée au gaz naturel.

Les premières expériences en matière de développement éolien au Québec remontent à la fin des années 70, lorsque des ingénieurs d'Hydro-Québec ont expérimenté de nouveaux types d'éoliennes à axe vertical aux Îles-de-la-Madeleine et à Cap-Chat. Les difficultés rencontrées dans le cadre de ces projets ont diminué l'intérêt envers cette source d'énergie et ce, jusqu'à la fin des années 90.

Le développement de l'industrie éolienne a débuté de façon concrète en 1998 avec le projet Le Nordais. Ce projet de la compagnie Axor a été implanté à Cap-Chat et à Matane. Quoique beaucoup plus avancé techniquement que les expériences d'Hydro-Québec quelques années plus tôt, ce projet a laissé peu de retombées économiques au-delà de la période de construction. Cela dit, ce projet a permis de jeter les bases de ce qui allait devenir l'industrie éolienne québécoise, une industrie qui est aujourd'hui en plein essor. Depuis, plusieurs parcs éoliens ont vu le jour ou sont sur le point d'être construits. L'ensemble de la puissance installée se situe dans la région désignée, soit la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane. C'est donc de dire que le développement de l'éolien origine de cette région du Québec. La région désignée est maintenant considérée comme le noyau de l'éolien au Québec. D'ailleurs, la Stratégie énergétique du Québec indique que d'ici 2015, le Québec comptera 4 500 MW de puissance éolienne installée. De ce total, au moins 2 000 MW seront implantés dans la région désignée, soit la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane. Le gouvernement du Québec et Hydro-Québec jouent un rôle de premier plan dans la mise en place non seulement de parcs éoliens mais aussi dans la création d'une industrie manufacturière capable de concurrencer sur la scène nord-américaine, voire mondiale.

La Régie de l'énergie avait cette vision du développement éolien :

« La mise en œuvre de ce programme sera soumise à un processus d'appel d'offres lui-même encadré par un groupe de travail sous la supervision du ministère des Ressources naturelles, et destiné à coordonner et à suivre l'évolution ainsi que l'application de ce programme. Là encore, le rôle du gouvernement demeure essentiel, notamment dans le cadre de sa gestion des ressources naturelles. La Régie prend acte du choix d'Hydro-Québec de n'agir sur le développement de la filière éolienne qu'à titre d'acheteur et non comme maître d'œuvre du programme. Ainsi, le secteur privé jouera le double rôle de promoteur et de financier dans le développement de cette ressource. »

À la fin des années 90, les contrats d'approvisionnement en énergie éolienne étaient accordés par Hydro-Québec Production dans le cadre d'ententes de gré à gré avec des promoteurs privés. Ces contrats, même s'ils comportaient des exigences spécifiques en matière de qualité et de prix, étaient limités en ce qui concerne les retombées économiques, telles des obligations de contenu régional et la participation des communautés.

Bien qu'il y ait encore 300 MW de contrats gré à gré à développer prochainement, le gouvernement québécois et Hydro-Québec ont choisi de procéder par appels d'offres pour les nouveaux projets afin de pouvoir mieux encadrer et contrôler les retombées de ces travaux de grande envergure.

¹ Source: TechnoCentre Éolien.

Dans le cadre des appels d'offres, les promoteurs intéressés sont assujettis à plusieurs conditions relativement aux retombées économiques régionales, ce qui constitue un avantage majeur pour la région désignée.

Le premier appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution, lancé en juin 2003 pour une puissance totale de 1 000 MW, comporte des exigences de contenu régional allant de 40 % pour les premiers projets jusqu'à 60 % pour les projets livrés à partir de décembre 2008. L'ensemble des parcs éoliens construits dans le cadre de cet appel d'offres se situe dans la région désignée. Les retombées totales de cet appel d'offres atteindront les deux milliards de dollars et ont déjà un impact très important sur l'économie gaspésienne et québécoise. Trois usines de fabrication de composantes se sont installées dans la région désignée, créant plus de 600 emplois. De même, plusieurs fournisseurs ont vu leur marché prendre de l'ampleur grâce à l'industrie éolienne en développement.

Le deuxième appel d'offres quant à lui, a été lancé par Hydro-Québec Distribution en octobre 2005. Les soumissions ont été déposées le 18 septembre 2007 pour des projets couvrant l'ensemble du Québec. Le contenu québécois minimal est de 60 % et les composantes devront parvenir de la région désignée à la hauteur de 30 pourcent.

Le 5 mai 2008, Hydro-Québec a annoncé qu'elle retenait 15 soumissions pour un total de 2004 MW dans le cadre de son appel d'offres, pour l'achat d'énergie éolienne produite au Québec. Les livraisons d'électricité s'échelonnent de 2011 à 2015 et sont réparties sur le territoire québécois. En Gaspésie, deux projets seront réalisés dans le cadre du 2^e appel d'offres soit le projet « New Richmond » et le projet « Le plateau » respectivement dans les MRC de Bonaventure et d'Avignon. Ces 15 projets du 2^e appel d'offres représentent des investissements de l'ordre de 5,5 milliards de dollars, dont 1,1 milliard de dollars en transport.

Dans cette même lancée, Hydro-Québec Distribution permettra aux communautés locales et autochtones de soumettre des projets de production d'énergie éolienne totalisant 500 MW. Ces contrats permettront aux municipalités ou aux groupes locaux de collaborer avec des promoteurs dans la réalisation de projets éoliens d'une puissance maximale de 25 MW par MRC et ainsi, bénéficier de retombées économiques intéressantes.

Enfin, 450 MW additionnels devraient être mis en place au cours des prochaines années afin que la puissance installée en énergie éolienne représente 10% du portefeuille énergétique total du Québec, soit 4 500 MW, faisant du Québec un leader canadien du développement de cette énergie propre

3. LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ÉOLIENNE DANS LA RÉGION DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

La Gaspésie et la MRC de Matane constituent le noyau de l'éolien au Québec. En plus des parcs éoliens, on y retrouve plusieurs organismes, fournisseurs et institutions d'enseignement voués au développement de ce secteur d'activité. La région désignée c'est 422 MW de puissance éolienne installée, soit 100% de la puissance québécoise, 40 % des emplois en éolien au Québec et le développement du créneau éolien via le projet ACCORD

Le premier appel d'offres d'Hydro-Québec a permis de créer, en Gaspésie, une véritable industrie manufacturière. Plusieurs usines de fabrication ou d'assemblage de composantes d'éoliennes (pales, tours, nacelles) ont été installées en Gaspésie, créant environ 600 nouveaux emplois. Des entreprises manufacturières existantes, comme AAT inc. à Gaspé, Fabrication Delta à St-Siméon, CEMTA à Cap-Chat, ont également profité de ce premier appel d'offres. Des entreprises oeuvrant au sein de différents secteurs des services professionnels en Gaspésie ont pu croître ou diversifier leurs activités grâce à l'essor de l'industrie éolienne. Que ce soit pour les entreprises d'ingénierie, de transport, de consultants en environnement, de construction ou même pour les institutions scolaires, l'éolien permet de diversifier l'économie régionale. L'éolien permet également d'exporter le savoir-faire gaspésien à l'extérieur des frontières régionales. À titre d'exemple, des techniciens en opération et maintenance d'éoliennes de la cohorte des programmes de formation du Cégep de la Gaspésie œuvrent au sein de parcs éoliens jusqu'en Californie. Des firmes d'ingénieurs conseil exportent aussi leur savoir. Ces initiatives contribuent à la création et au maintien d'emplois spécialisés et bien rémunérés dans la région et leur impact économique est des plus importants.

L'industrie éolienne permet aux municipalités, aux propriétaires terriens et aux gouvernements de recevoir des transferts de capitaux. Le développement de l'industrie éolienne augmente également le chiffre d'affaires de nombreux commerçants et des détaillants de la région. À titre d'exemple, la phase de construction des parcs de Murdochville a amené de 150 à 200 travailleurs, ce qui a occasionné des retombées fort importantes dans la localité dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, de l'alimentation. Au plus fort de la construction d'un parc en général, plus de 300 personnes travaillaient en moyenne sur un chantier.

Toujours à Murdochville, une fois la période de construction des parcs terminée, il reste 80 emplois liés à l'éolien, des emplois d'une importance capitale pour la relance de cette ville minière durement éprouvée par la fermeture de la NORANDA. « En effet, Transports SRS, Vestas et Acier Ecan en s'établissant à Murdochville ont permis de créer jusqu'à 67 emplois. L'opération des parcs éoliens procure de l'emploi à 5 personnes additionnelles et la recherche et le transfert technologique sur l'éolien en milieu nordique réalisés au Centre Corus nécessite l'embauche de 7 personnes »².

À Gaspé, le boom économique a des répercussions évidentes. En avril 2008, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le taux d'inoccupation des appartements a atteint un creux de 0,2 %, contrairement à 15% en 2000. Ce même écart s'observe dans le domaine de la construction. La municipalité a délivré 110 permis de construction en 2007, contre 17 en 2000.

L'éolien a également amené le développement de formations spécialisées pour répondre aux besoins de l'industrie. Les diplômés en maintenance d'éoliennes, formés par Groupe Collegia au Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé, pourront travailler en région.

Le TechnoCentre éolien joue un rôle de soutien auprès des entreprises de l'industrie éolienne en mettant à leur disposition toute l'information et l'expertise nécessaire pour les accompagner dans leur développement. Il permet notamment aux entreprises de demeurer performantes, innovatrices et compétitives et de connaître les possibilités d'affaires qui découlent de l'éolien. Situé à Murdochville, au milieu d'un laboratoire naturel en milieu

² Source : GÉLINAS, Geneviève, "Après le coup de vent", *Graffiti*, juin 2008, p.5.

froid, le Centre CORUS est l'aile scientifique du TechnoCentre éolien. Il s'agit d'un lieu de recherche, de développement et de transfert technologique unique en Amérique du Nord qui évalue l'impact des conditions nordiques sur les éoliennes. Les fabricants peuvent notamment y tester leurs équipements et l'équipe du Centre permet leur adaptation aux climats rigoureux. CORUS est reconnu comme un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Grâce à l'expertise qui se développe actuellement en Gaspésie, par le biais de l'environnement favorable créé par le gouvernement du Québec, les entreprises de la région sont appelées à devenir des chefs de file en matière d'énergie éolienne. En effet, la demande pour cette énergie verte est grandissante à l'heure où le monde entier se tourne vers le développement durable.

4. LE PREMIER APPEL D'OFFRES DE 1000 MW D'ÉNERGIE ÉOLIENNE ET LES PARCS ÉOLIENS DE MONTAGNE SÈCHE ET DE GROS MORNE

En 2002, Hydro-Québec a lancé un processus d'appel d'offres pour 1 000 mégawatts de puissance éolienne. Cet appel d'offres comportait des exigences de contenu régional dans le but de créer des emplois dans la région Gaspésie – les Îles et la MRC de Matane. C'est en réponse à cet appel d'offres que neuf investisseurs provenant de plusieurs régions du Canada, des États-Unis et même de l'Europe ont présenté des soumissions à Hydro-Québec, pour 32 projets totalisant tout près de 4 000 mégawatts. Après avoir étudié ces propositions, Hydro-Québec a choisi les promoteurs dont les projets répondaient le mieux à leurs critères en matière de coût et de retombées régionales devant être générées. Ainsi, 990 mégawatts de projets éoliens ont été identifiés, ceinturant le nord de la Gaspésie entre Baie-des-Sables et l'Anse-à-Valleau. Cartier Énergie éolienne a obtenu le mandat de réaliser 739,5 MW de ces 990 MW dont 211,5 MW au parc éolien de Gros-Morne et 58,5 MW au parc éolien de Montagne Sèche.

Caractéristiques du parc éolien de Gros-Morne

- 141 éoliennes de 1,5 MW chacune pour un total de 211,5 MW
- Phase 1 : 34 éoliennes à Saint-Maxime-du-Mont-Louis et 33 à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine ;
- Phase 2 : 74 éoliennes à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine.
- superficie de 7 134 ha
- Investissement de 288 M\$

Étapes à réaliser pour mettre en opération le parc éolien

- Déboisement et décapage des sols de surface ;
- Amélioration et construction de chemins d'accès ;
- Installation des lignes électriques aériennes et souterraines
- Installation de mâts de mesure de vent ;
- Transport des composantes éoliennes sur le site ;
- Montage de la structure des 141 éoliennes ;
- Construction du poste de raccordement ;
- Mise en place d'une ligne de transport d'énergie de 230 kV pour intégrer la production d'électricité du parc éolien au réseau d'Hydro-Québec.

Échéancier proposé :

	<i>Phase 1</i>	<i>Phase 2</i>
Début des travaux	printemps 2010	printemps 2011
Mise en service	décembre 2011	2012

Le contrat d'achat d'électricité par Hydro-Québec est d'une durée de 21 ans pour la phase 1 et de 20 ans pour la phase 2. Au terme de ces contrats et en l'absence de leur renouvellement, tous les équipements hors sol seraient démantelés et retirés et le site serait restauré.

Caractéristiques du parc éolien de Montagne Sèche

- 39 éoliennes de 1,5 MW chacune pour un total de 58,5 MW
- 16 éoliennes à Petite-Vallée et 23 à Cloridorme;
- superficie de 1 747 ha
- Investissement de 83 M\$

Étapes à réaliser pour mettre en opération le parc éolien

- Déboisement et décapage des sols de surface ;
- Amélioration et construction de chemins d'accès ;
- Installation des lignes électriques aériennes et souterraines
- Installation de mâts de mesure de vent ;
- Transport des composantes éoliennes sur le site ;
- Montage de la structure des 39 éoliennes ;
- Construction du poste de raccordement ;
- Mise en place d'une ligne de transport d'énergie de 230 kV pour intégrer la production d'électricité du parc éolien au réseau d'Hydro-Québec.

Échéancier proposé :

	<i>Montagne Sèche</i>
Début des travaux	fin 2010
Mise en service	décembre 2011

La phase d'exploitation du projet est prévue pour 20 ans. Au terme de ce contrat et en l'absence de son renouvellement, le parc serait démantelé et le site restauré.

5. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN DANS LA RÉGION DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

a) Consolidation des usines de composantes d'éoliennes et de la filière éolienne développée en Gaspésie

En ce qui a trait au développement de l'éolien en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'obligation d'un certain pourcentage de contenu régional au sein des appels d'offres a représenté une autre mesure qui a permis le développement d'une filière industrielle éolienne structurante. Cette mesure représentait un incitatif pour les entreprises liées à l'éolien désireuses de s'établir au Québec. Cet incitatif compense les désavantages liés à l'éloignement et aux coûts de transports plus élevés.

C'est pourquoi la réalisation des parcs de Gros-Morne et de Montagne Sèche est importante sur le plan du développement économique de la Gaspésie. La construction des deux parcs éoliens contribuera à rentabiliser l'usine de pales de LM Glasfiber à Gaspé et de consolider les 300 emplois qui y sont rattachés. Il en va de même pour les usines de tours et d'assemblage de nacelles à Matane qui emploient plus de 200 personnes.

En fait, l'installation de ces deux parcs est essentielle pour consolider l'ensemble de la filière éolienne développée en Gaspésie. De nombreuses entreprises se sont greffées au développement éolien en Gaspésie, permettant la venue de nouveaux joueurs ou encore la diversification de certains. Voici un tableau présentant ces entreprises gaspésiennes œuvrant dans l'éolien qui, en complémentarité avec les grandes usines de composantes, embauchent des travailleurs de la région qui à leur tour font tourner l'économie. Il s'agit d'emplois spécialisés et bien rémunérés dans la région et leur impact économique est des plus importants. Le document ci-joint complète bien la présentation de l'éolien à titre de force de développement régional.

Compagnie gaspésienne	Produits ou services en relation avec l'éolien
AAT	Fabrication de tours de mesure de vent
LM Glasfiber	Fabrication de pales d'éoliennes
Éocyle	Fabrication d'alternateurs de faible puissance
Le Groupe Ohméga	Electricité d'éolienne, entretien et maintenance d'éolienne et consultant en télécommunication de système d'éolien, génie conseil
Kwatroe	Génie conseil
BPR énergie	Génie conseil
Génivar	Génie conseil
Atelier de soudure Gilles Aspirault	Fabrication de pièces pour les pales et de supports servant au transport d'éoliennes
Cemta	Fabrication de tours de mesure de vent
Transport Bellemare International - division SRS	Transport routier de composantes éoliennes
Corporation du chemin de fer de la Gaspésie	Transport ferroviaire de composantes éoliennes
Acier Ecan	Acier d'armature pour les bases d'éoliennes
QCE	Entretien et maintenance d'éolienne
PESCA	Consultant en environnement
Activa environnement	Consultant en environnement
Fabrication Delta	Fabrication de tour d'éoliennes

b) Retombées économiques locales liées à la préparation et la construction de ces parcs éoliens

Les retombées économiques liées à la venue d'un parc dans la région sont très importantes pour les collectivités. Pour des parcs éoliens comme Gros-Morne et Montagne Sèche, il s'agit respectivement de 200 et 150 travailleurs, en moyenne, sur le chantier et cela peut atteindre 325 et 200 travailleurs en période de pointe.

L'implantation d'un parc éolien permet à des compagnies de la région de recevoir des contrats plus qu'intéressants. L'érection de parcs éoliens nécessite l'embauche de diverses entreprises locales de déboisement, d'excavation, de location d'équipement, d'arpentage-géomatique, d'entrepreneurs généraux, de génie conseil, de consultants en environnement et de transport de bois.

Le *Répertoire des entreprises gaspésiennes détenant de l'expertise dans la préparation, la construction et l'entretien de parcs éoliens*, ci-joint, cible bien les nombreuses entreprises locales qui ont participé à l'érection de parcs éoliens. Il est possible de constater, à la lecture de ce document, que plusieurs entreprises ont même participé à la construction de plus d'un parc éolien. Certains entrepreneurs, qui œuvraient surtout dans le domaine forestier, ont d'ailleurs mentionné que la réorientation de leurs activités vers l'éolien avait permis la survie de leur entreprise et le maintien des emplois grâce à la construction des différents parcs éoliens du premier appel d'offres. La construction de plusieurs parcs éoliens a permis de développer, en Gaspésie, une expertise unique dans la province et pourrait être exportée au sein d'autres régions qui devront procéder à l'installation de parcs éoliens.

Les retombées économiques ne touchent pas que les entreprises de services, ce sont aussi les restaurateurs, les hôteliers et les différents commerçants qui bénéficient de l'activité liée à la construction d'un parc éolien dans une municipalité. Pour les parcs éoliens de Gros-Morne et Montagne Sèche, il s'agit de retombées régionales totales estimées à 227 150 000 \$. Il va sans dire que, pour une région comme la Gaspésie, qui a durement été affectée par les fermetures d'entreprises forestières et minières et la baisse des stocks de poisson de fonds, ces retombées ont une importance capitale.

c) Création d'emplois et consolidation du programme de maintenance éolienne du groupe Collegia de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

L'éolien a également amené le développement de formations spécialisées pour répondre aux besoins de l'industrie. La formation en éolien donnée par le Cégep de la Gaspésie et des Îles permet notamment à ce dernier d'augmenter sa population étudiante. Les diplômés en maintenance d'éoliennes formés par Groupe Collegia au Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé sont formés dans le but de travailler à long terme (contrat de fourniture d'électricité de 20 ans des promoteurs signés avec Hydro-Québec) au sein de parcs éoliens, notamment ceux de la région. Cette formation permet à un certain nombre d'étudiants de vivre et d'avoir un emploi stable dans leur région natale. Or, la réalisation de tous les parcs éoliens prévus est essentielle pour que tous ces jeunes diplômés puissent obtenir un emploi chez eux.

6. RECOMMANDATIONS

Considérant les retombées économiques essentielles pour la région de la Gaspésie-les Îles soient :

- la consolidation des usines de composantes d'éoliennes et de la filière éolienne développée en Gaspésie ;
- les retombées économiques locales liées à la préparation et la construction de ces parcs éoliens ;
- la création d'emplois en maintenance d'éolienne ;

le comité de créneau d'excellence éolien ACCORD de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine appuie la construction des parcs éoliens de Gros-Morne et de Montagne-Sèche dans la région.